



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115924>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-115924

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-62533

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** AIX MARSEILLE UNIVERSITE

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 13001533200013

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13284

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** AMU64-2025 - OP24-29 – Opération de travaux de modification des installations de chauffage et rafraichissement du bâtiment « Ilot Bernard Dubois » d'Aix – Marseille Université

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45331000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet les travaux de modification des installations de chauffage et rafraichissement du bâtiment « Ilot Bernard Dubois » d'Aix – Marseille Université.

**Critères d'attribution :** se reporter aux dispositions de l'article 10 du RC Pour information : -Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille,, tél. : 0491134813, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, télécopieur : 0491811387 adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr/> -Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont: -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre

connaissance du contrat \* en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la partie « Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur ». \* Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

## **Section 4 - Attribution du marché**

### **Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Marché attribué par décision du Pouvoir Adjudicateur en date du 10/09/2025. Notification le 17/10/2025, à la société FROID THERMIQUE, 144 IMPASSE DE LA BARONNETTE 13400 AUBAGNE, Siret : 810 072 165 00030

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025**